



# Mineurs

Contrôle réalisé à cause des **fraudes d'identités**

Fausses autorisations parentales

## **Attention !**

Certains mineurs se sont permis depuis que la boutique est ouverte, de réaliser de fausses autorisations parentales telles que :

- Faux papiers signés par autre personne
- Fausse identification parentale
- Faux numéro de téléphone donné, un ami répondant au nom des parents
- Photocopies illégales des cartes
- Fausses adresses postales, faux numéros de téléphones

Suite à cela nous, pierceurs, devons serrer la vis car nous ne pouvons pas nous permettre de percer des mineurs sans un accord total des parents.

Si tel est le cas (et découverte de votre fraude), nous remboursons le piercing réalisé et enlevons devant les parents le piercing qui se rebouchera.

Mais sachez qu'un mineur réalisant de faux papiers est passible de poursuites pour faux et usage de faux.

A partir de 15 ans il est libre de faire ce qu'il veut de son corps donc nous ne pouvons légalement pas être poursuivis, à part pour notre manque d'attention suite aux fraudes.

Cependant nous constatons que certains parents sont très renfermés sur les pratiques du piercing et nous sommes donc obligés de procéder ainsi.

Merci donc de fournir de vrais documents avec des accords réels, sinon nous ne percerons plus du tout les mineurs.

Certes il y a certains pierceurs qui ne contrôlent pas, mais ici nous jouons la carte du sérieux !